Publication gratuite
du conseil municipal d'Agel

BULLETIN AGELOIS JUIN 2013

CONSEIL MUNICIPAL
Maire René CAUQUIL
Adjoints : Marie LANET, Raphaël URGELL, Jean-Paul VERDIER
Conseillers : Estelle DEHEYER, Martine ECAL BESSE, Jeanne-Marie MATET, Jean-Luc RICOME, Jean TARBOURIECH

N° APPEL URGENCE MAIRIE

06.73.25.80.93

Samedi, dimanche et jours féries

⁂

Secrétariat mairie
04.68.91.21.37

Lundi-mardi-jeudi-vendredi

09h-12h30//16h30-18h30

⁂

mairie.agel@wanadoo.fr

⁂

AGENCE POSTALE COMMUNALE

04.68.43.70.10

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi = 14h– 17h
mardi = 09h-12h

⁂

BIBLIOTHEQUE D'AGEL

mercredi de 14h à 18h

⁂

Le secrétariat de mairie sera fermé

du 01 août au 18 août 2013

Une permanence sera tenue par les élus

de 11 h à 12h

Décisions et réalisations

04 février : Le conseil municipal d'Agel à délibéré sur le **réforme des rythmes scolaires.** Celle-ci prévoit , dès la rentrée 2013, le retour à la semaine de 4 jours 1/2 (le mercredi matin) et la mise en place, sous la responsabilité des communes, d'activités périscolaires afin de garantir la prise en charge des enfants au moins jusqu'à 16h30. Le conseil municipal d'Agel a sollicité une dérogation auprès de Mr le Directeur d'Académie pour reporter à la rentrée scolaire 2014-2015 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. Notre demande a été accordée.

03 juin le conseil municipal à créer pour l'école d'Agel, un poste de **soutien scolaire** à temps non complet sous contrat à durée déterminée. Mme Céline PARRATTE remplira à nouveau cette mission.

Le **plan communal de sauvegarde** élaboré sur la commune est désormais opérationnel. Il a pour objet de définir les mesures de prévention et de secours à prendre pour faire face aux situations de crises lors d'inondation, de feu de forêt et de mouvement de terrain.

Le 19 juin les travaux d'ensemble du centre ancien d'Agel ont été inaugurés en présence de Mr Jean ARCAS vice-président du conseil général, Mr Robert NAVARRO sénateur et vice-président de Région, Mr Robert TROPEANO conseiller général de notre canton était représenté par son Attachée parlementaire, Mr Gérard MARCOUIRE conseiller général et président de la communauté de commune « le Minervois », Mme Michèle MOUCHAGUE conseillère régionale, Mr Yves CASSEVILLE du parc naturel régional du haut languedoc, les maires des communes voisines, Mme la présidente de l'OTIM , Mr Vincent CHAPAL architecteur et concepteur du projet, les entreprises sarl Frances, sarl Durand et la population d'Agel. Cette cérémonie s'est clôturée par un apéritif servi dans la cour du Château où nos hôtes ont reçu le meilleur accueil.

La pose de la signalitique d'un **itinéraire touristique** du centre ancien est actuellement en cours. Un dépliant « Autour du château d'Agel » est sous presse. Cette opération s'élève à 9872.00€ est financée à 75% par des fonds européens Leader et le Département.

Informations

Un **point info** a été mis en place à l'agence postale. La communauté de communes nous a équipé d'un présentoir et l'OTIM l'approvisionne. Nous souhaiterions créer une vitrine de nos produits locaux. Si vous êtes intéresser pour mettre en dépôt vente et dégustation vos produits rapprochez vous de Christel ainsi nous pourrons lancer ce projet.

L'adhésion de la commune au Parc naturel régional du Haut Languedoc permet aux producteurs, artisans, prestataires de service en lien avec l'accueil du public de faire distinguer leurs produits, savoir-faire et services en demandant l'attribution de la **marque Parc** naturel régional du Haut Languedoc. Renseignements : Pascal CHARLES 04.67.97.37.23 marque-parc@parc-haut-languedoc.fr

19 juin INAUGURATION : intervention du guide de l'OTIM

Évènements

27 juillet Chansons mexicaines par le groupe « Los Pistoleros » spectacle gratuit à partir de 21 h, saucisse grillée à partir de 19h30, place St Pierre & Paul, organisé par le foyer des campagnes.

03 août repas des vacances suivi d'un bal avec l'orchestre MELODY'S, place St Pierre & Paul, inscriptions : 04.68.91.36.70, organisé par le foyer des campagnes.

15 & 16 septembre 2013 MOIS DU PATRIMOINE

Expo photos anciennes des villages du Minervois.

Expo « Les chemins de St Jacques de Compostelle : naissance du 78.1 »

Cave basse Agel

28 septembre Les Agelots vous propose un pique-nique au stade pour se retrouver après la période estivale.

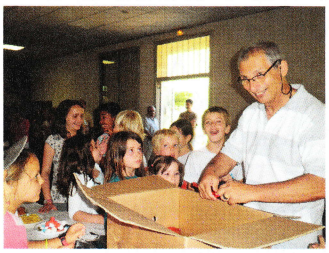

Info pratique

La piscine municipale de Saint Chinian est ouverte tous les jours de 11h à 13h et de 14h à 19h30. Renseignements 04.67.38.12.96

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Hérault présente dans un guide les végétaux appropriés à notre région : arbres, arbustes, vivaces, plantes grimpantes, couvre-sol accompagnés de conseils de plantation. Il est téléchargeables sur le site : herault.caue-lr.org ; rubrique « documentation », « guide végétal 28.08.2006 ».

MERCI à ceux et celles qui prennent en charge l'arrosage et l'entretien des plantations réalisées ce printemps.

04 juillet apéritif de départ en retraite de l'instituteur Jean-Luc BARBEZIER

En bref

Le 24 juin le village a été visité par le jury du concours des villages fleuris et cadre de vie. Il a été relevé la présence importante de déchets canin dans certaines rues alors que le village est équipé de 3 distributeurs de sacs. Nous demandons aux propriétaires de chien un peu plus de vigilance.

Le 4 juillet à l'occasion du départ à la retraite de notre enseignant Mr Jean-Luc BARBEZIER, un apéritif à été servi avec la présence des municipalités d'Agel et Aigues-Vives, le professeur des écoles d'Aigues-Vives, Monsieur le délégué départemental de l'éducation nationale, les élèves, leurs parents, et les agents communaux. Pour le remercier de tout le travail fourni auprès de nos enfants, un équipement de randonnée lui a été offert. Nous lui souhaitons bonne marche sur les sentiers de la retraite...

Les conteneurs à ordures ménagères semi enterrés sont en fonction. Les badges sont nominatifs en cas de perte ou de détérioration le remplacement sera facturé 10 €. La demande d'un deuxième badge est possible au même tarif. Tous sacs laissés devant les points de collecte ou dans la nature feront l'objet d'un contravention de 80 €. Un agent assermenté de la Communauté de communes se chargera de cette surveillance.

PLUVIOMETRIE mm

FEVRIER 2013 / 18
(FEV 12 : 00)

MARS 2013 / 190
(MARS 12 : 28)

AVRIL 2013 / 103
(AVRIL 12 : 52)

MAI 2013 / 27
(MAI 12 : 58)

Prochaine parution OCTOBRE 2013

Etat civil

Le 18 mars 2013 décès de Mme TOMASZEWSKI Marie-Thérèse